

SAÔNE *et* LOIRE 71

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



N°27

HIVER 2022



BUDGET 2022 UN INVESTISSEMENT HISTORIQUE DE 176 M€

> **ÉDUCATION**
**LE NOUVEAU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DES JEUNES**
P14

> **TRÈS HAUT DÉBIT**
**50M€ POUR DÉPLOYER
LA FIBRE EN SAÔNE-ET-LOIRE**
P19

> **VIE ASSOCIATIVE**
**BIENTÔT UN SERVICE
DÉPARTEMENTAL
POUR LES ASSOCIATIONS**
P24

SOMMAIRE

RETOUR SUR IMAGES

- 06 L'AOP BŒUF DANS LES ASSIETTES DES COLLÉGIENS !
- 07 DU CÔTÉ DU SDIS71

LE DÉPARTEMENT UTILE

GRAND FORMAT

- 8 LE PRÉSIDENT ACCARY
FACE À L'AVENIR DU DÉPARTEMENT
- 11 BUDGET 2022

POUR LES TERRITOIRES

- 16 150 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES
REPASSENT À 90 KM/H
- 18 11 M€ POUR LES PROJETS COMMUNAUX
ET INTERCOMMUNAUX

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

- 22 BOOSTER LA REPRISE D'UN EMPLOI
AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA
- 23 L'HABITAT INCLUSIF ET LA PRÉVENTION
ONT LE VENT EN POUPE

RENCONTRE

- 29 LE BOCUSE D'OR YOHANN CHAPUIS
PARRAIN DU CDJ71

- **Directeur de la publication** : Stéphane Butny
- **Rédaction** : Edwige Labryère - Pauline Gonnin-Meilleur
- **Conception graphique** : Aurélie Clauzel
- **Photographe** : Thierry Convert
- **Impression** : Imaye graphic
- **Tirage** : 287 000 exemplaires
- **Distribution** : La Poste
- **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2022

Saône-et-Loire 71 est disponible en version numérique sur le site du Département www.saoneetloire71.fr. Le magazine est accessible aux personnes malvoyantes dans une version texte compatible avec la norme W3C, en version braille et en CD audio.

Les articles contenus dans la page Tribunes n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

- **ISSN** : 2431-0530



14/15

CDJ 71

LE NOUVEAU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES



20/21

ROUTES

38 M€ POUR AMÉLIORER NOS ROUTES ET INFRASTRUCTURES



26/27

PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030

PREMIERS BILANS ET NOUVELLES PROJECTIONS

DERNIÈRE MINUTE

RCEA : LE DÉPARTEMENT RÉINVESTIRA 6 M€ POUR PERMETTRE LA FIN DE LA MISE À 2 X 2 VOIES EN 2023.



Depuis plusieurs mois, nous sommes en négociation avec l'État à propos du financement des travaux de la mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique.

Nous avons en effet été prévenus récemment par l'État que la hausse des tarifs des matières premières induisait un dépassement de 85 M€ du budget initial de ce projet actuellement en cours.

Avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et la communauté urbaine Le Creusot-Montceau, le Département de Saône-et-Loire est un partenaire majeur de l'État pour ce projet qui doit s'achever en 2023.

Notre engagement initial pour cette route nationale, qui ne relève pas de notre compétence, était égal à celui de la Région, soit 58 M€ pour le Département.

Ces dernières semaines, nous étions donc de nouveau sollicités pour participer financièrement à la prise en charge de ce surcoût annoncé.

Afin de ne pas remettre en cause le calendrier initial des travaux, et après plusieurs semaines de négociation, **nous avons accepté le jeudi 16 décembre une participation de 12 M€ que nous financerons pour moitié avec la Région**, en précisant à l'État qu'il s'agirait là de notre dernière participation financière sur ce projet.

Au total, le Département de Saône-et-Loire engagera 64 M€ (58 M€ initiaux + 6 M€ désormais) pour cet aménagement, ce qui permettra de poursuivre les travaux en 2022 et d'achever enfin une mise à 2x2 voies de la RCEA en 2023.

Cet accord, qui sera officiellement signé ce mois-ci, est fondamental, cet axe constituant un enjeu important pour l'attractivité et l'aménagement du territoire.

En attendant, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année vous apporte le meilleur, de beaux moments en famille et avec tous ceux qui vous sont précieux, du courage et de l'espoir si vous traversez des épreuves difficiles, de l'énergie pour tous les projets que vous porterez.

Bonne année 2022 à toutes et à tous !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'accary', written over a light blue horizontal line.

**André Accary,
Président du Département de Saône-et-Loire**

RETOUR SUR IMAGES

TEMPS FORTS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (VIF)



Le 26 novembre à Digoin, la constitution d'un 11^e réseau VIF dans le département a été signée. Il s'agit de coordonner les actions entre les différents acteurs (élus, forces de l'ordre, travailleurs sociaux, institutions, associations...) pour une meilleure réactivité et prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.



HANDICAP DUO DAY 2021

À l'occasion de la 25^e édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la collectivité n'a pas hésité à participer à l'opération Duo Day ! Ce sont 13 personnes en situation de handicap et en recherche d'emploi qui ont composé un duo avec un agent du Département afin de découvrir son activité.



ŒNOTOURISME

Fin novembre, l'Agence Touristique Destination Saône-et-Loire, porteur de la destination Vignobles & Découvertes Bourgogne (Couchois, Côte Chalonnaise et Mâconnais), a organisé la 2^e édition de la "Soirée Vignobles & Découvertes" au Hameau Duboeuf à Romanèche-Thorins avec de nombreux partenaires et viticulteurs.

SOUSCRIPTION CHÂTEAU PIERRE-DE-BRESSE

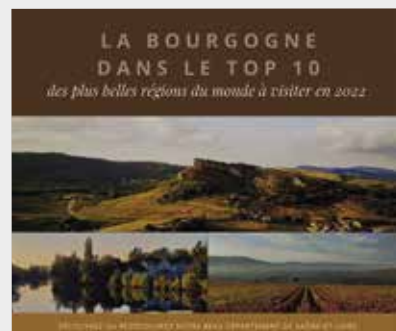


La grille d'honneur du château de Pierre-de-Bresse a perdu son lustre et son éclat au fil du temps. Le Département et l'association « Écomusée de la Bresse bourguignonne » ont donc décidé de mettre en place une souscription publique avec la Fondation du patrimoine afin de contribuer à la conservation de cet ensemble monumental remarquable.

www.fondation-patrimoine.org

LA BOURGOGNE, DANS LE TOP 10 DES PLUS BELLES RÉGIONS À VISITER EN 2022 !

Lonely Planet, l'incontournable en matière de guide touristique, a décrit la Bourgogne comme LA région française à visiter en 2022 pour sa gastronomie, son vin, son patrimoine et ses paysages à couper le souffle !





CRISE SANITAIRE

Pour faire face à la crise sanitaire, le Département a décidé pour ce mois de janvier 2022 :

- le retour du vaccibus dans 16 communes de Saône-et-Loire trop éloignées des centres de vaccination
- la mise à disposition de 150 capteurs CO2 pour les espaces restauration dans les collèges qui en feront la demande

LA SAÛNE-ET-LOIRE FAIT SA PRESSE

En novembre a eu lieu la 15^e édition du dispositif « La Saône-et-Loire fait sa presse ». Patrick de Saint-Exupéry, descendant d'Antoine de Saint-Exupéry et ancien journaliste du Figaro et de France Soir, est venu encourager les 300 collégiens de 4^e et 3^e qui ont travaillé durant plusieurs mois à la réalisation de reportages sur le thème "Tourisme et environnement, enjeux multiples". Ce dispositif permet aux élèves de mieux connaître l'univers de l'information et d'aiguiser leur esprit critique.



TRAVAUX AÉRIENS SUR LA ROCHE DE VERGISSON



Nouvelle opération d'héliportage pour acheminer puis évacuer le matériel dans le cadre des travaux de sécurisation de la Roche de Vergisson.

Coût de ce chantier d'envergure :
153 000 €

RETOUR SUR IMAGES



3^E OPÉRATION AOP « BŒUF DE CHAROLLES »

À l'occasion du Festival du bœuf à Charolles organisé début décembre par la Société d'élevage et d'agriculture du Charolais, le Département a mis du bœuf dans les assiettes des collégiens durant toute une semaine. La 3^e opération « AOP dans les collèges » depuis la rentrée scolaire pour valoriser nos productions locales.

NOUVEAU PRIX NATIONAL POUR LE DÉPARTEMENT DE SAÛNE-ET-LOIRE !



Le Prix Territoria Or - innovation managériale a été remis à l'Assemblée nationale au service documentation du Département représentée par Franciane Bouvard et Séverine Zana accompagnées du directeur général des services Laorans Draoulec, pour leur projet de synthèses des politiques publiques ayant un impact pour le Département.

UN CENTRE DE SANTÉ POUR LA BRESSE

Grâce à un partenariat avec la Communauté de commune Bresse-Louhannaise intercom', un 7^e centre de santé territorial va être mis en place par le Département de Saône-et-Loire en 2022 dans les locaux de la CPAM place Hector Berlioz à Louhans pour pallier le manque de médecins en Bresse. Ce secteur compte à ce jour cinq antennes : Sagy, Branges, Montpont-en-Bresse, Simard et Simandre.



DU CÔTÉ DU SDIS71

**SAPEURS
POMPIERS**
SAÔNE-ET-LOIRE
Ensemble pour
un juste secours



TÉLÉTHON 2021 : NOS JEUNES SAPEURS-POMPIERS À PARIS !

Le 4 décembre sur le plateau de France 2, la chorale des jeunes sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire a chanté avec Soprano, le parrain de cette édition et accompagné le groupe Tryo lors de cette soirée du Téléthon. Merci aux encadrants de l'union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire et à Grégory Allione président de la fédération des sapeurs-pompiers de France pour ses encouragements aux JSP pour qui cette soirée était une première!

Grâce aux sapeurs-pompiers de France, ce sont 850 000 € qui ont été récoltés au profit du Téléthon



DE NOUVELLES CONVENTIONS AVEC DES EMPLOYEURS

Les conventions avec les employeurs font partie des actions pour permettre l'engagement du plus grand nombre dans le volontariat. Celles signées avec les centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône et d'Autun vont permettre à 54 agents de disposer de 5 jours par an pour se former ou former sur leur temps de travail. À ce jour dans le Département de Saône-et-Loire, 155 entreprises, institutions, collectivités ou autres établissements se sont ainsi engagées permettant à 350 salariés d'être pompiers volontaires.



CROSS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

Pour la 55^e édition du cross départemental, près de 700 sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire étaient rassemblés à La Clayette pour un rendez-vous amical et sportif !

DISTINCTIONS / FÉLICITATIONS !



• **L'adjudant Céline Douriot nommée chevalier dans l'ordre national du Mérite.** Une belle reconnaissance pour cette maman engagée à la fois en qualité d'infirmière, de sapeur-pompier volontaire et d'animatrice de JSP au centre de secours de Mervans !



• **Commandant Christophe Reniaud** Le commandant Christophe Reniaud, docteur en sociologie, chef de service au sein du groupement formation a été désigné par le ministre de l'Intérieur comme la personnalité qualifiée pour siéger à la commission nationale des sapeurs-pompiers volontaires.

• Deux nouveaux primés de l'École nationale des officiers sapeurs-pompiers (Ensp)



• Le commandant Alexandre Menteur chef de la compagnie de Mâcon pour son mémoire de master de l'Institut de management public et de gouvernance territoriale

• L'adjudant Arnaud Deguin du centre de secours de Le Creusot pour son mémoire de conseiller en activités physiques.

GRAND FORMAT

L'AVENIR DES DÉPARTEMENTS



QUEL AVENIR POUR LES DÉPARTEMENT ?

L'actualité était dense pour le département de Saône-et-Loire avec la participation, aux assises des Département de France les 1, 2 et 3 décembre à Bourg-en-Bresse et le vote du budget 2022 de la Collectivité le 16 décembre dernier.

L'occasion de faire en point sur le rôle du Département avec le Président André ACCARY, à l'aube d'une année électorale nationale qui sera cruciale pour l'avenir des collectivités locales.

Quelles vos attentes pour l'organisation institutionnelle de notre pays à l'approche de l'élection présidentielle ?

Après la fusion des Régions, les Départements ont déjà été fragilisés par une décennie de réformes et notamment la loi NOTRe qui a redéfini le rôle des collectivités et retiré la clause de compétence générale. Il est donc normal de nous interroger sur notre avenir.

Aujourd'hui nous, les Départements doivent faire face à des dépenses contraintes liées à notre compétence majeure, les politiques sociales, sans aucune marge de manœuvre. Nous pouvons donc craindre de nous voir transformer en agence technique, chargée de la simple mise en œuvre, au niveau local, des politiques de l'État.

La répartition des compétences et la question de la décentralisation doivent donc bien être au cœur du débat de la campagne présidentielle. Elle est un enjeu d'avenir pour le Département.

Le congrès des Départements avait pour thème "Les Départements, une chance pour la France", êtes-vous d'accord avec ça ?

Départementaliste convaincu, oui, je pense que les Départements sont une chance pour la France !

Les Départements ont une place particulière dans le paysage institutionnel de notre pays :

- ils constituent l'une des plus vieille collectivité de notre organisation institutionnelle ;
- ils incarnent la modernité avec un mode de scrutin qui allie suffrage universel direct, respect de la parité, et proximité avec des cantons à taille humaine ;
- ils sont aussi, grâce à nos agents, un savoir-faire, une expertise, un professionnalisme reconnu par nos partenaires et nos concitoyens.



Et puis nous l'avons vu pendant la crise sanitaire, nous avons été au rendez-vous pour faire face aux défis. En Saône-et-Loire, nous avons su répondre aux attentes en livrant des masques et du matériel d'équipements de protection, en instaurant le vaccibus ou en mettant à disposition le laboratoire départemental pour les tests Covid.

Nous avons adopté des plans de soutiens audacieux pour les jeunes, les Ehpad, pour favoriser le maintien à domicile, pour le sport, la culture, pour le tourisme et les commerces de proximité. Nous avons su nous adapter pour assurer la continuité du service public pour chacune et chacun d'entre vous.

Les Départements ont démontré, durant cette période, partout en France, qu'ils constituaient un **maillon essentiel de l'action publique** sur lequel il faudra compter encore à l'avenir. Néanmoins, pour cela, **renforcer le rôle de notre collectivité** me paraît essentiel, sur trois points : la cohérence, la stabilité financière, l'innovation.

Que mettez-vous derrière la notion de cohérence ?

Comprendre qui fait quoi, qui est responsable de quoi et qui doit rendre des comptes, en particulier dans des domaines de compétences assez proches, mais où pourtant les interlocuteurs sont différents. Le mille-feuille institutionnel français reste flou et complexe pour la majorité des citoyens. Pour être efficace, il faut faire preuve de bon sens et de simplicité.

Prenons l'exemple des collèges, qui relèvent à la fois de l'Éducation nationale pour l'administration et l'enseignement, et du Département, pour les personnels de la restauration et de l'entretien, hormis le gestionnaire qui dépend de l'Éducation nationale alors qu'il gère les bâtiments et le matériel dont se charge

le Département ? Dans le même registre, évoquons le sujet du transport des collégiens, qui relève de la Région alors que la compétence des collèges est au Département et que le transport des élèves handicapés revient aussi au Département...

Même imbroglio avec les routes, pour lesquelles le projet de loi 3 DS pourrait permettre aux Régions d'expérimenter le transfert des routes nationales. En Saône-et-Loire, le Département gère plus de 5 300 km de routes départementales, avec un budget conséquent, des équipes et un maillage territorial qui a fait ses preuves. J'ai donc tout naturellement proposé au Premier Ministre que ce soit le Département de Saône-et-Loire qui gère à l'avenir la RCEA.

Cette cohérence, ce bon sens, doivent prévaloir aussi sur les compétences partagées

entre la Région et le Département. Nous l'avons expérimenté en Saône-et-Loire. Pour soutenir nos agriculteurs en période de sécheresse ou nos viticulteurs face au gel, il a fallu être particulièrement "imaginatifs" en tenant compte de la nécessité d'établir des avenants ou des conventionnements avec la Région.

Même chose pour le tourisme où l'on a vu pendant la crise, nous avons parfois été les seuls à pouvoir soutenir des équipements touristiques structurants du Département, là aussi, au prix de dispositifs « audacieux » car les Départements n'ont pas la possibilité d'agir sur les bâtiments touristiques...

Comment nos interlocuteurs peuvent comprendre que pour des compétences partagées, nous n'avons pas la plénitude de la compétence et qu'il faut parfois demander des autorisations à d'autres collectivités ?



GRAND FORMAT

L'AVENIR DES DÉPARTEMENTS

Quelles répercussions sur la stabilité financière ?

Les Départements sont trop souvent confrontés aux changements concernant leurs recettes, étant parfois considérés comme la variable d'ajustement de la politique fiscale de notre pays. Nous accusons ces dernières années une réduction de notre autonomie fiscale et demeurons soumis à une forte pression financière du fait de dépenses sociales en hausse constante et des dépenses supplémentaires imposées par l'État.

La vocation d'une collectivité n'est pas de disposer de dotations mais de **pouvoir bénéficier d'un pouvoir d'initiative qui soit stable dans le temps afin d'avoir une visibilité pour son action.**

Il est nécessaire de redéfinir la fiscalité locale pour garantir leur autonomie aux Départements et d'imposer l'obligation de la compensation financière intégrale pour tout ce qui est proposé par l'État, comme par exemple la revalorisation des salaires des aides à domicile que le Département doit compenser financièrement.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Innover, expérimenter : c'est nous adapter aux réalités de terrain, parfois différentes d'un territoire à l'autre. C'est aussi répondre au plus près aux préoccupations de nos concitoyens.

Nous l'avons démontré avec le Centre de santé départemental, alors que la loi ne permet toujours pas au Département de le faire. Il existe d'autres sujets comme la gestion des Ehpad, actuellement pour moitié par l'Agence Régionale de Santé et le Département, et pour laquelle j'ai déjà fait une proposition au gouvernement afin que le Département soit le seul pilote, pour encore une fois, simplifier les actions.

Avec les élus de la majorité départementale, nous avons soumis à l'Assemblée des Départements de France, un certain nombre de propositions, comme beaucoup d'autres Départements.

Nous savons l'attachement de nos concitoyens aux collectivités et élus de proximité. Un attachement qui s'est révélé encore plus pendant la crise pendant laquelle nous avons joué un rôle crucial.

Faisons confiance aux territoires, redonnons aux strates de proximité les moyens d'agir au plus près des concitoyens, au plus près des réalités de terrain.

Nous avons prouvé l'utilité du Département ces dernières années et nous engageons encore dans des projets réalistes, majeurs, prégnants pour nos habitants. Nous poursuivons notre action de manière simple et efficace, pour répondre au mieux à vos préoccupations, que vous viviez en pleine campagne ou en milieu plus urbain, ici, dans notre beau département de Saône-et-Loire.

C'est ainsi que nous avons une nouvelle fois établi le budget départemental 2022.

Justement, quelles sont les principales caractéristiques de ce budget 2022 ?

Ce budget répondra à mes yeux à 3 objectifs essentiels en ce début de 2ème mandat. **C'est un budget résolument volontariste avec un niveau d'investissement jamais vu dans cette collectivité.** Ce sont en effet 176 millions d'euros, THD compris, qui seront engagés cette année. C'est un choix que nous assumons afin de soutenir, dans cette période qui reste incertaine, nos territoires et nos acteurs économiques. Car, n'oublions pas que derrière chaque euro investi par le Département, c'est bien la question de l'emploi qui est en jeu.

C'est un budget qui permettra d'assurer également le respect de la parole donnée. Vous savez que c'est un engagement auquel je tiens particulièrement : Faire ce que l'on dit et obtenir des résultats sur les engagements pris.

Les annonces faites lors de la campagne électorale de 2021, je les perçois comme une feuille de route qui guidera notre action et que nous devons respecter. Nous en verrons la traduction dès 2022.

Enfin, ce budget 2022 permettra de préserver nos capacités d'avenir. Même si le contexte économique s'améliore, il nous faut rester vigilant au regard du contexte sanitaire et de ses évolutions. Dans ce contexte, les mesures prises en 2022 auront aussi pour objectif de maîtriser nos dépenses qui nous permettront de disposer d'une capacité de désendettement autour de 5 années et d'un niveau d'endettement bien en dessous des seuils d'alerte ou des seuils critiques.



BUDGET 2022

UN INVESTISSEMENT HISTORIQUE DE 176 M€

Le budget 2022 constitue le premier budget de ce nouveau mandat. Le dynamisme du territoire et la reprise économique ont permis au Département de recouvrer dès 2021 des marges de manœuvre équivalentes à l'avant-crise.

S'inscrivant dans le contexte particulier d'une sortie de crise sanitaire espérée, le budget 2022 porte une ambition ancrée sur de nouveaux projets répondant aux besoins du territoire et de ses habitants (maintien à domicile, enfance ou encore insertion) tout en continuant les projets lancés durant le précédent mandat. Une ambition qui repose également sur des dépenses d'investissement portées à un niveau historiquement élevé, 176 M€, afin de soutenir les acteurs économiques locaux dans les perspectives de l'après-crise.

conjoncture nationale, et surtout territoriale, favorable, permet d'aborder sereinement ce début de mandat. Il demeure que l'avenir est incertain eu égard à la situation inédite des finances nationales. L'avenir des finances locales reste flou tant en raison des échéances électorales à venir que des multiples scénarios envisagés pour revenir à une situation plus saine des finances publiques. L'autofinancement reconstitué en 2021 sera maintenu en 2022 et l'endettement maîtrisé après les efforts consentis en 2020.

Le dynamisme des recettes observé depuis la fin de l'année 2020 et la projection de sa poursuite à moyen terme, porté par une

Le budget primitif 2022 s'inscrit en cohérence avec les orientations budgétaires pluriannuelles débattues le 19 novembre 2021.



Anthony Vadot
Vice-président
chargé des finances

"Avec un budget de 709,8 M€ pour 2022, le Département conforte sa politique d'investissement avec un niveau jamais atteint de près de 176 M€."

Le budget 2022 du Département de Saône-et-Loire s'inscrit dans la lignée des 3 principes qu'il affiche depuis 2015



AMBITION



SINCÉRITÉ



SOUTENABILITÉ

BUDGET 2022

OBJECTIF : LE DÉPLOIEMENT DES NOUVEAUX PROJETS DE LA MANDATURE

Premier budget du mandat, le budget 2022 est celui du volontarisme. Ce volontarisme se traduit par des efforts importants sur le cœur de la compétence sociale du Département. Le Département présente ainsi un budget construit pour :

- Poursuivre l'action départementale en faveur de l'accès à la santé et en faveur de l'autonomie, et particulièrement le maintien à domicile, ainsi qu'en œuvrant pour la modernisation des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ;
- Protéger les plus démunis et agir pour le retour à l'emploi ;
- Accompagner le développement du territoire avec le soutien de l'activité économique par la commande publique, le renforcement de l'attractivité et le soutien accordé aux filières locales comme l'agriculture ;
- Poursuivre la transition écologique au travers du plan environnement départemental.

Avec le budget 2022, le Département de Saône-et-Loire poursuit l'écriture engagée et ambitieuse de son action pour le territoire.



CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL



- Ouverture d'un 7^e centre de santé territorial en Bresse ;
- Recrutement de médecins généralistes, spécialistes et autres professionnels de santé ;
- Ouverture de nouvelles antennes.



220 M€ pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et le soutien des personnes handicapées

- Revalorisation du barème de l'APA et PCH à 23 € au 1^{er} janvier 2022, supérieur au tarif de référence ;
- Revalorisation des salaires des aides à domicile du secteur privé qui n'ont pas été pris en compte par le plan du gouvernement ;
- Amplification du soutien aux services d'aide à domicile avec la mise à disposition de 150 véhicules supplémentaires ;
- Modernisation des EHPAD, à Cronat, Marcigny, Charréconduit, Bois-Sainte-Marie, Chagny et Louhans.



64,7 M€ pour l'enfance + 11 %



- Création de 50 places supplémentaires, à domicile et en établissements ;
- Les actions du programme de lutte contre les violences intrafamiliales seront confortées.



82 M€ pour l'insertion et le logement



- + 40% sur les dépenses hors allocations RSA ;
- 10 M€ pour la politique du logement et de l'habitat.



LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

- 43 M€ pour la modernisation et la sécurisation des 5 258 km de routes départementales et 2 200 ouvrages d'art ;
- Réalisation d'infrastructures majeures et réhabilitation d'ouvrages : 8,5 M€ pour la RCEA, 2 M€ pour le pont de Thorey, 1,28 M€ pour le pont de Bram ;
- 1,5 M€ pour l'installation d'équipements de sécurité dans les collèges ;
- 21 M€ au SDIS 71.



AU PLUS PRÈS DES HABITANTS ET DES TERRITOIRES

- Création d'un nouveau service départemental dédié aux associations lourdement impactées par la crise sanitaire ;
- + de 11 M€ pour accompagner les projets des communes et intercommunalités ;
- poursuite du programme « 1 gourde = 1 arbre » avec les collégiens + nouveau dispositif « Chèque arbre » ;
- 1,6 M€ pour plan eau en faveur de l'adaptation au changement climatique du secteur agricole ;
- Soutien à la rénovation énergétique des logements et l'amélioration de la performance thermique des bâtiments départementaux ;
- 1 M€ pour le développement des voies vertes ;
- Création de 3 nouveaux espaces naturels sensibles, au pont du Roi, dans les marais de Massilly et Azé.



50 M€ pour le THD

- Mise en chantier de 40 000 prises supplémentaires en veillant à tenir l'objectif d'un territoire 100 % fibré en 2023.



6 M€ pour l'agriculture

- 160 exploitations équipées en dispositifs de récupération et traitement d'eau avec le plan eau ;
- Le Département poursuivra sa politique de développement des productions et des consommations locales, notamment avec le début de la rédaction d'un Projet alimentaire territorial ;
- 1,2 M€ pour la filière équine.

3 M€ pour l'attractivité du territoire

- 250 000 € pour le déploiement du concept Route71, un levier majeur en matière de développement économique.



62,3 M€ pour les collèges, sport, jeunesse et culture

- 28 M€ pour la politique en faveur des collèges.

LE DÉPARTEMENT UTILE
POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE





LE NOUVEAU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES !

Votée par l'Assemblée départementale de 2019, la création du Conseil départemental des jeunes (CDJ71) se veut un lieu d'échanges et d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale. Tout au long de leur 2 ans de mandat, les 88 jeunes élus pour 2021-2023 représenteront 44 collèges de Saône-et-Loire.

Leurs missions :

- > Faire preuve d'écoute
- > Défendre des idées dans le respect et la tolérance
- > Participer à la prise de décisions
- > Proposer des projets et les mettre en œuvre.

Leurs thématiques de travail :

- > Citoyenneté
- > Environnement
- > Solidarité
- > Lutte contre les discriminations
- > Culture
- > Sport, etc.

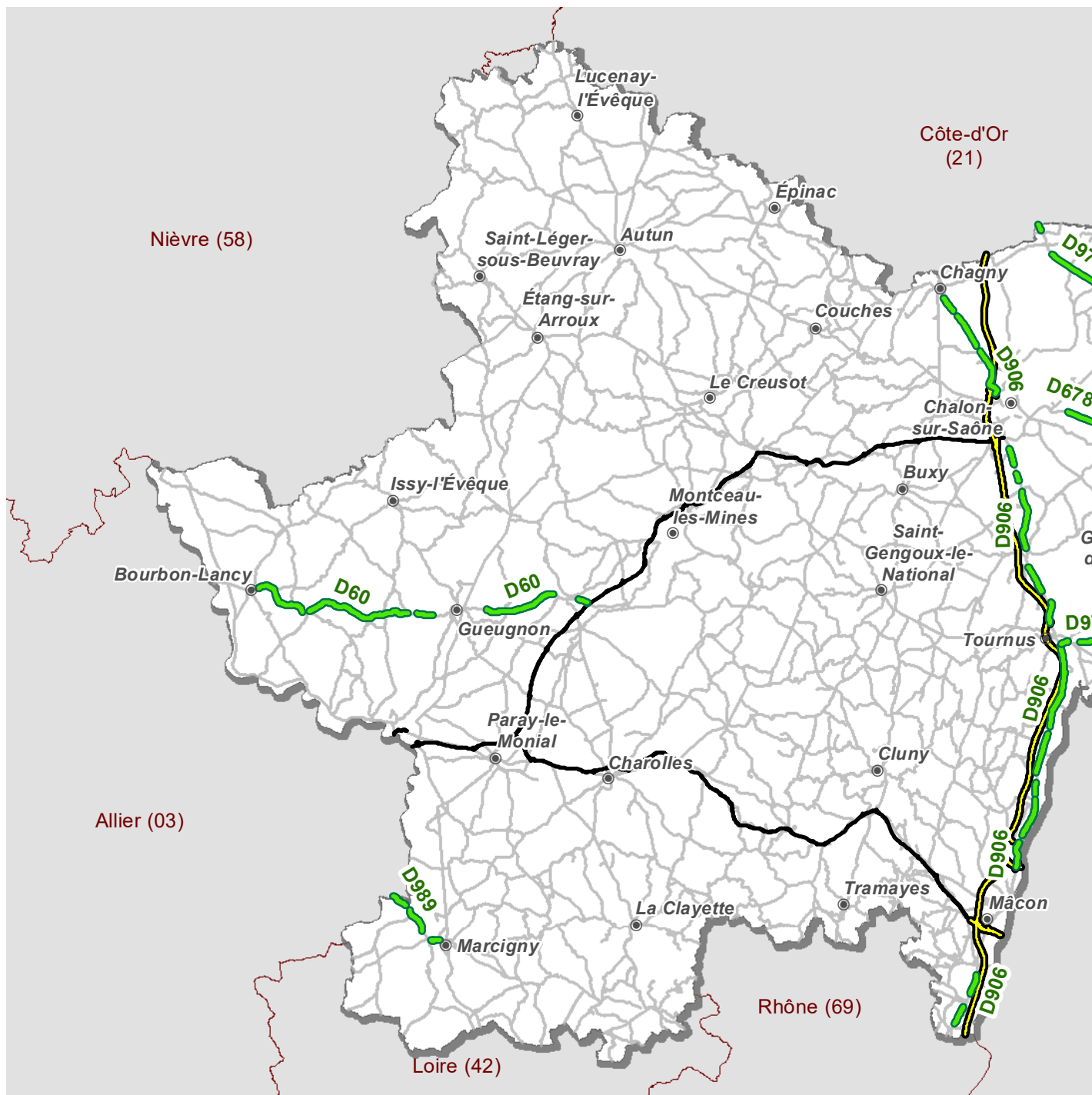
Pendant la durée de leur mandat, les jeunes élus seront accompagnés par un référent adulte CDJ71 de leur collège et de deux élus départementaux qui apporteront soutien et aide dans la préparation des réunions et des différents travaux.



Pour le mandat 2021-2023, le CDJ71 est parrainé par Yannick Chapuis, chef étoilé du restaurant gastronomique Greuze à Tournus, Bocuse d'Or depuis 2021. Un honneur pour les jeunes élus mais aussi pour ce chef de renommée mondiale, ravi d'accompagner cette nouvelle promotion dans ses premiers pas dans la vie publique.

Voir interview page 29.

LE DÉPARTEMENT UTILE POUR LES TERRITOIRES





150 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES REPASSENT À 90 KM /H

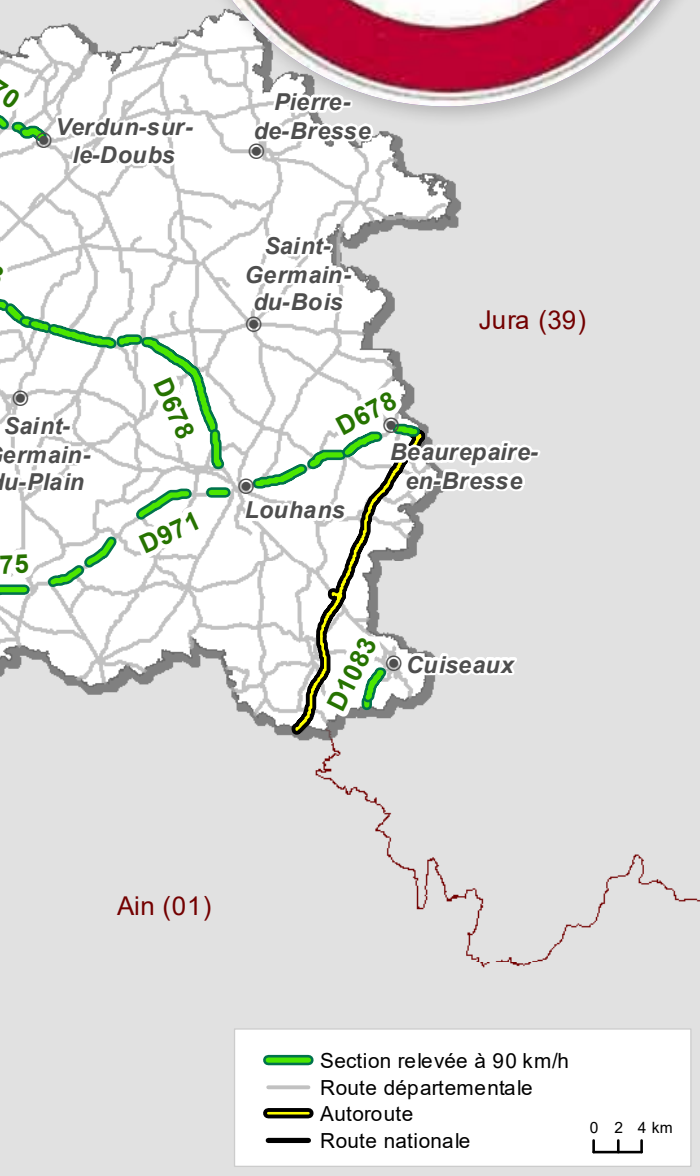
Sept axes de Saône-et-Loire sont concernés par le passage à 90 km/h, soit un total de 150 km sur les 5300 de routes départementales que compte la Saône-et-Loire. Un choix qui s'est opéré après une longue concertation avec la Commission départementale de la sécurité routière.

Les vitesses maximales autorisées (VMA) sur le réseau routier sont fixées par l'article R 413-2 du Code de la route. Hors agglomération, sur les routes à deux voies, sans séparateur central, la VMA a été abaissée de 90 à 80 km/h le 1^{er} juillet 2018.

Depuis la promulgation de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, le Président du Conseil départemental, détenteur du pouvoir de police, a autorisé pour modifier cette vitesse maximale en la relevant de 10 km/h, excepté en cas de pluie et d'autres précipitations, dans les conditions fixées par l'article R 413-2 du Code de la route.

Le Département de Saône-et-Loire a soumis à l'avis de la Commission départementale de la sécurité routière (CDSR), le relèvement de la VMA à 90 km/h sur 14 itinéraires afin de mettre en cohérence les limitations de vitesse avec les départements limitrophes.

La CDSR réunie le 12 juillet 2021, a émis un avis favorable sur le retour de 7 itinéraires à 90 kms/h, soit 150 kms. Cette position a été suivie et validée par l'Assemblée départementale le 19 novembre dernier.



LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES TERRITOIRES

APPEL À PROJETS 2022

11 M€ POUR LES PROJETS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Après une année 2020 qui a largement perturbé la vie de nos territoires en mettant à l'arrêt ou entre parenthèses de nombreux projets, les rencontres de proximité, appelées conférence de territoires, qui réunissent chaque année l'ensemble des maires de Saône-et-Loire ont repris en 2021. L'occasion pour les élus locaux d'échanger sur l'intervention départementale, pour que le Département puisse répondre au mieux à leurs besoins et aux enjeux d'aménagement des communes et présenter les évolutions des appels à

L'appel à projets départemental imaginé en 2015 pour soutenir les communes et intercommunalités dans leurs projets reste plus que jamais d'actualité. Les conférences de territoires sont des rencontres indispensables pour faire évoluer le dispositif en fonction des besoins et remarques des élus locaux.

Depuis 2015, ce sont 54,5 M€ qui ont permis aux communes de financer en partie de belles réalisations pour améliorer le cadre de vie des habitants, depuis la réfection des routes à la rénovation de logements en passant par l'aménagement de places ou de parkings par exemple. Chaque année, 1,5 M€ de l'enveloppe sont dédiés aux projets structurant par bassin de vie (piscine, équipements culturels, etc.).

Au total, ce sont plus de 3 000 dossiers qui ont été transmis au Département, **générant plus de 450 M€** de travaux pour les entreprises, majoritairement de Saône-et-Loire.

En 2022, le Département restera un acteur privilégié pour accompagner le développement des communes et intercommunalités.



Le Département confirme l'enveloppe consacrée aux projets des communes et

EPCI à 9,5 M€, dont 2 M€ au titre du Plan environnement 71, ainsi que celle de 1,5 M€ dédiée aux projets structurants, soit 11 M€ au global.

En 2022, le dispositif évolue avec deux nouveautés majeures :

- **l'aide à l'installation de la vidéo-protection**

Il s'agit d'accompagner de façon significative l'étude et la mise en œuvre de dispositifs de vidéo-surveillance de la voie publique, de bâtiments et d'équipements publics. Le Département entend ainsi répondre à des demandes de soutien en faveur de la sécurité œuvrant aussi au cadre de vie. Il s'agira d'une aide de 24 000 € maximum soit 30% sur un plafond éligible de 80 000 €.

- **l'aide aux communes de moins de 150 habitants pour leurs projets à partir de 5 000 €**

Jusqu'à présent, quelle que soit la thématique du projet, les dépenses éligibles devaient, pour toutes les collectivités, être au minimum de 10 000 € HT. Au regard de la faible proportion de communes de 150 habitants qui déposaient un dossier, il semble opportun d'abaisser le seuil de dépenses éligibles. Cette décision tient compte des demandes récurrentes des élus locaux et doit permettre aux petites communes d'être plus facilement accompagnées dans leurs projets.

- **En 2022, le Département maintient un niveau d'investissement pour les territoires de 11 M€.**



Sébastien Martin

1^{er} vice-président chargé de l'aménagement des territoires

L'appel à projets est un dispositif simple pour toutes les communes et intercommunalités. Il témoigne de notre volonté d'accompagner tous les

territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, les grandes et les petites villes, les communautés de communes et communautés d'agglomération. Chacun joue un rôle essentiel dans l'attractivité de notre département.

TRÈS HAUT DÉBIT 50 M€ POUR DÉPLOYER LA FIBRE EN SAÔNE-ET-LOIRE



Arnaud Durix

Vice-président
chargé du déploiement
de la fibre

*Même si ce n'est pas dans
ses compétences premières,
le Département a souhaité
s'investir pour les Saône-et-*

*Loiriens en impulsant dès 2015 le déploiement
de la fibre dans tous les territoires. Pour 2022,
le Département souhaite accélérer l'accès au Très
haut débit en consacrant un budget de 50 M€
qui permettra l'ouverture à la commercialisation de
35 000 prises supplémentaires et d'atteindre ainsi
son objectif d'un territoire complètement fibré en
2023, avec deux ans d'avance sur les ambitions
nationales.*

Le Département assure une partie du pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement de tous les foyers du territoire aux usages du numérique. Les travaux doivent être terminés en 2023.

Grâce à l'investissement des opérateurs privés et de la puissance publique (Europe, État, Région et Département), le déploiement de la fibre s'accélère dans le département.

Le Département de Saône-et-Loire peut aujourd'hui envisager une fin de chantier pour 2023, soit avec deux ans d'avance par rapport à l'objectif de 2025 fixé par l'État.

C'est un planning resserré et une prouesse technique si l'on compare au temps qu'il a fallu pour créer des réseaux de téléphonie ou électriques. Rappelons que 30 000 km de réseau constitués de plus de 283 000 km de fibre optique sont nécessaires à la couverture du Réseau d'initiative publique (RIP71).

Si le Département assure une partie du pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, les opérateurs privés chargés de la construction des réseaux se répartissent les travaux.

La Saône-et-Loire découpée en 3 zones

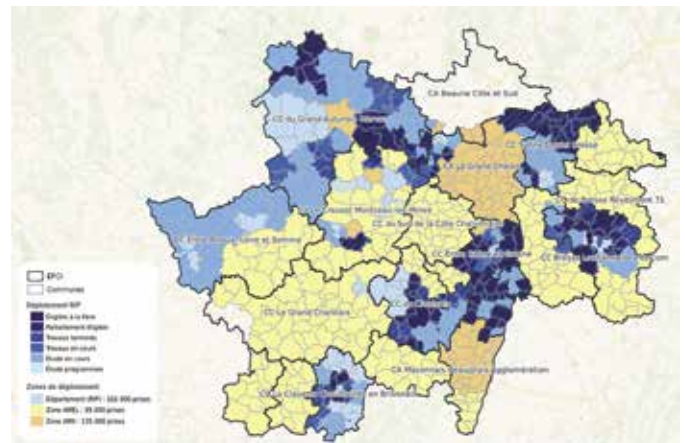
Aujourd'hui, le déploiement de la fibre s'opère dans les trois zones (AMEL, RIP, AMII) du territoire.

- Le **RIP 71**, réseau d'initiative public pour lequel le Département est maître d'ouvrage.
- La **zone AMII** qui regroupe les 5 grandes agglomérations du département où le réseau est construit par Orange et SFR.
- La **zone AMEL** (Appel à manifestation d'engagements locaux) pour laquelle Covage Saône-et-Loire est chargée de construire le réseau. Une convention a été signée en septembre 2019 entre l'État, le Département et Covage Saône-et-Loire pour les 250 communes

concernées par cette zone.

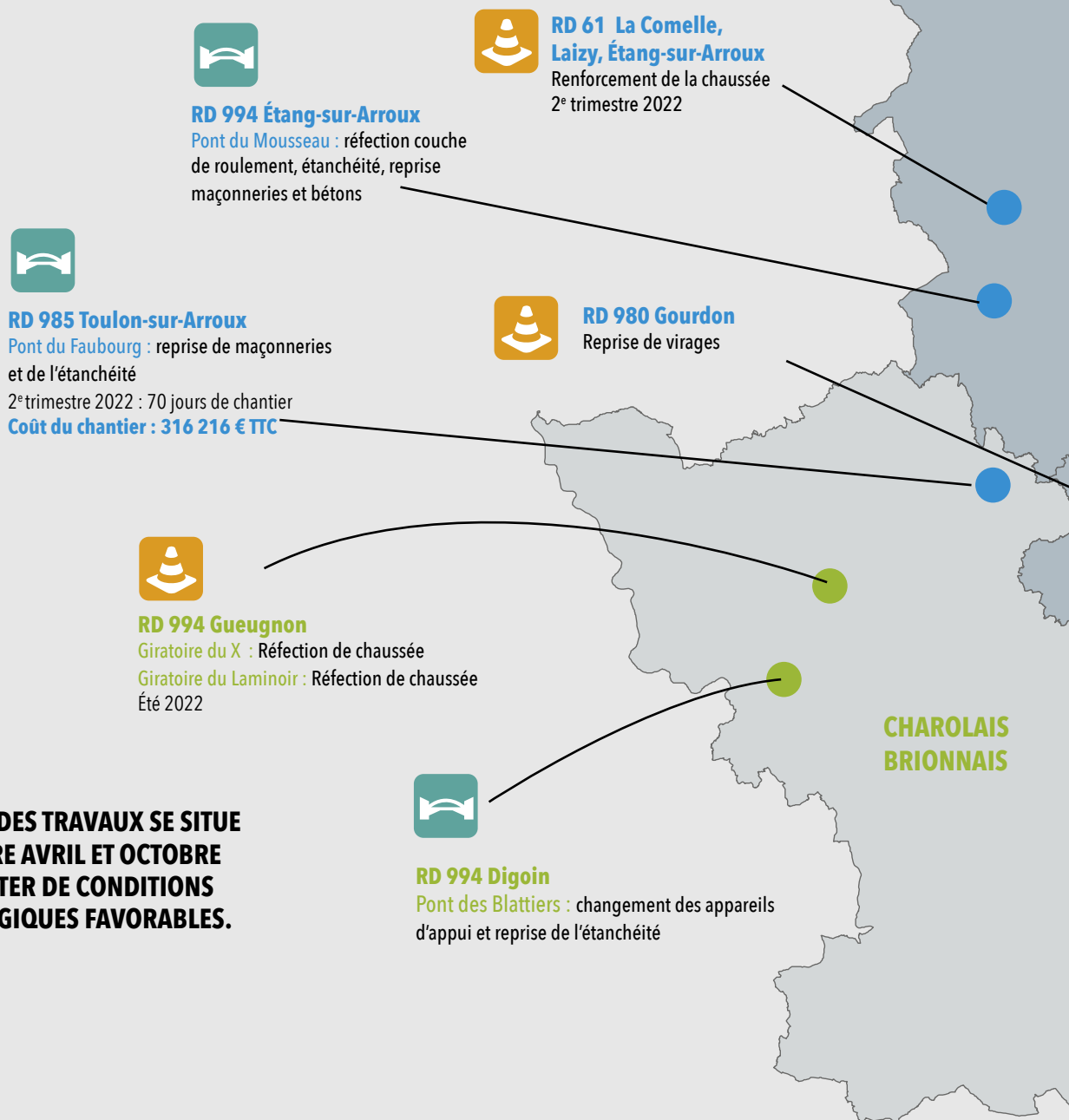
Au regard des prises en études, des prises en travaux, des prises construites et raccordables, la perspective d'une fin de chantier pour 2023 se confirme. Grâce à la fibre, les habitants et les entreprises verront leurs usages quotidiens nettement améliorés par une connexion de très haute qualité et plus rapide. La fibre, c'est aussi la possibilité de développer de nouveaux usages, inimaginables aujourd'hui mais qui seront incontournables demain.

Le budget consacré à l'aménagement numérique s'élève à 51 M€ cette année.



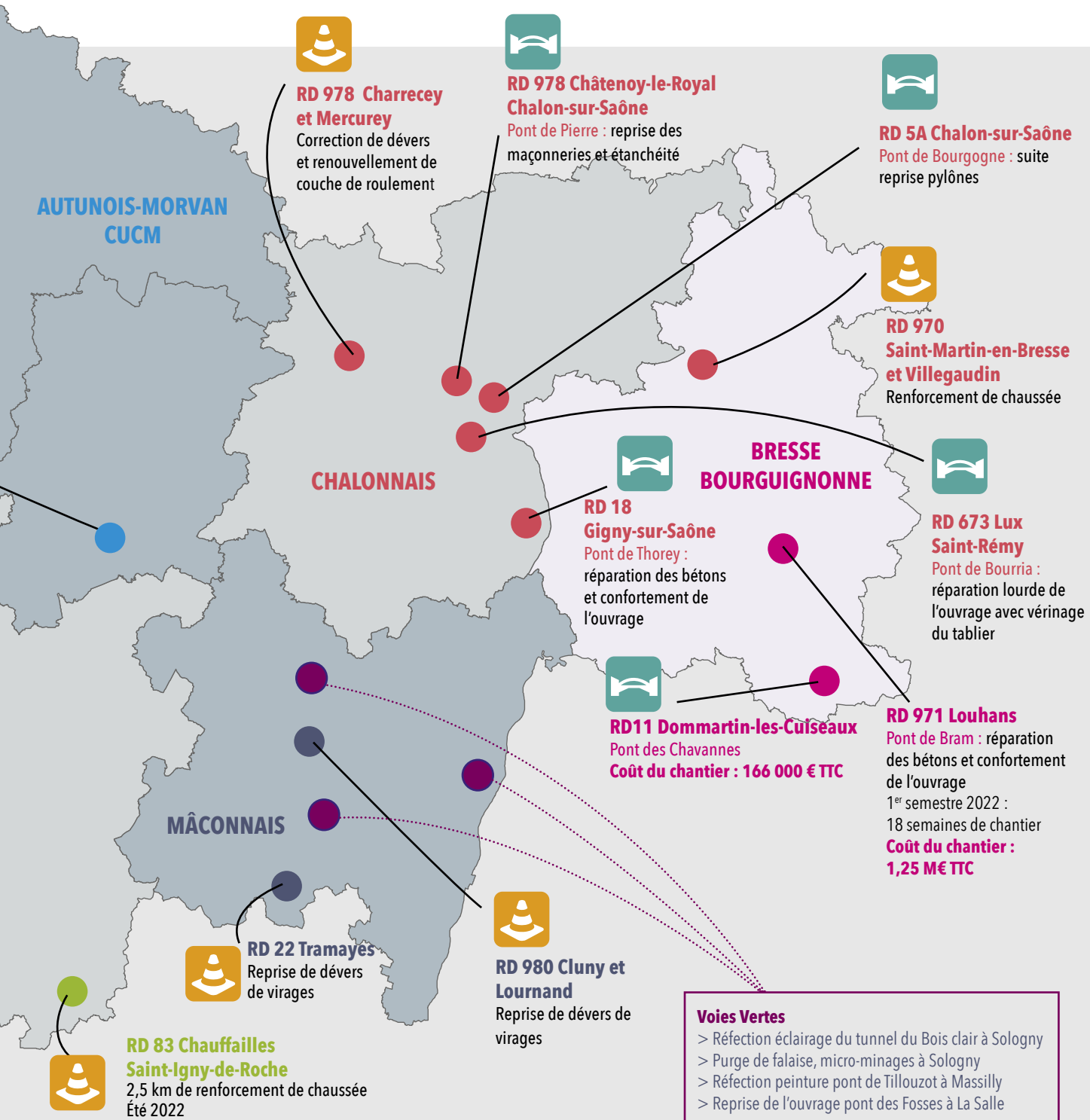
ROUTES

38 M€ POUR AMÉLIORER NOS ROUTES ET INFRASTRUCTURES



LA PÉRIODE DES TRAVAUX SE SITUE PLUTÔT ENTRE AVRIL ET OCTOBRE POUR PROFITER DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAVORABLES.

- 7 M€ pour les ouvrages d'art
- 16 M€ pour l'entretien des chaussées
- 4 M€ pour les équipements de signalisation et de sécurité
- 1,5 M€ pour les voies vertes et Espaces naturels sensibles
- 8,5 M€ pour la poursuite du programme d'accélération de la RCEA



LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



INSERTION BOOSTER LA REPRISE D'ACTIVITÉ POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Profiter du rebond de l'activité économique, d'une croissance de plus de 13% du chiffre d'affaires des entreprises de Saône-et-Loire et de leurs projets de recrutements, pour aider les bénéficiaires du RSA à renouer avec le milieu professionnel, c'est bien ce qu'entend faire le Département avec un nouveau dispositif.

Le Département veut saisir l'opportunité de la reprise économique pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active en s'appuyant sur des secteurs d'activités qui recrutent et en ciblant des métiers qui ne nécessitent pas un parcours de formation très long. 70 % de ces bénéficiaires sont concernés. Les difficultés pour eux sont souvent liées à des problèmes de mobilité (pas de permis ou de voiture pour se déplacer), de garde d'enfants (familles monoparentales), de logement, d'absence ou de méconnaissance d'outils numériques qui les privent de certains services publics, de formations...

Afin de trouver des solutions rapides en phase avec leurs besoins, le Département a choisi de s'associer aux collectivités locales (communes, communautés de communes et communautés d'agglomération (EPCI) et syndicats intercommunaux) qui ont une meilleure connaissance du terrain, de leurs habitants, des problématiques locales et des partenaires locaux.

Avec ce soutien local, deux objectifs :

- > **Proposer des réponses adaptées** aux bénéficiaires du RSA (place en crèche, location de voitures via les plateformes de mobilité, logements vacants, etc.) pour leur permettre de travailler.
- > **Répondre au besoin de main d'œuvre** dans les territoires, notamment dans les secteurs économiques qui recrutent à l'image de celui des services.

Ces contrats de coopération entre le Département et les collectivités de Saône-et-Loire doivent permettre à 1 000 bénéficiaires du RSA de remettre un pied dans la vie active.

- **10 550 bénéficiaires du RSA en 2021**
- **6 785 bénéficiaires ciblés pour un retour à l'emploi**
- **64 M€/an pour le Département**

AUTONOMIE

L'HABITAT INCLUSIF ET LA PRÉVENTION ONT LE VENT EN POUPE !



Au-delà d'une simple compétence départementale, l'avenir de nos aînés est du devoir du Département qui conduit une dynamique résolument tournée vers l'amélioration de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Depuis la loi Adaptation de la société au vieillissement (ASV) en décembre 2015, le Département de Saône-et-Loire a initié nombreuses actions pour répondre aux attentes de nos aînés, de leurs besoins qui ont bien évolué au fil du temps. **Précurseur dans les réponses à apporter**, le Département a instauré 6 mois plus tard la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) qui regroupe l'ensemble des acteurs en charge de la prévention, du sanitaire et du médico-social pour concrétiser des actions par le biais d'appels à projets.

C'est ainsi que l'habitat inclusif a fait l'objet d'un appel à projets à destination d'associations de parents ou de personnes, de collectivités locales, de groupements d'acteurs, de bailleurs, etc. **L'habitat inclusif désigne une offre de logement à mi-chemin entre le logement familial et l'hébergement en institution** destinée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Alors que 6 projets ont été retenus, le Département poursuit sa démarche. Un règlement d'intervention a été adopté par l'Assemblée fin 2020 pour permettre un soutien financier plus large et encourager ainsi ces nouveaux types d'habitat en Saône-et-Loire.

En parallèle, le Département a fait le choix de s'inscrire dans l'expérimentation du rapport Piveteau Wolfrom : l'aide à la vie partagée (AVP)

en remplacement du forfait habitat inclusif, pour bénéficier d'un soutien financier plus important de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour le fonctionnement de ces structures. Il s'agit pour le Département de signer une convention avec l'État et la CNSA et de programmer les projets existants ou à venir pouvant faire l'objet d'un conventionnement entre le porteur de projet et le Département, d'ici au 31 décembre 2022.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie poursuit quant à elle son appui et accompagnement aux porteurs de projets pour des actions individuelles et collectives de prévention. Un nouveau programme 2022 - 2024 va être présenté en parallèle du nouvel **appel à projets 2022 lancé début décembre jusqu'au 30 janvier 2022**. Le bien-être, l'activité physique, le lien social, des ateliers autour de la prévention de chutes, de la mémoire ou de l'usage du numérique sont des thématiques en vogue pour mieux vieillir.

www.saoneetloire71.fr/appels-a-projets



LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

BIENTÔT UN SERVICE DÉPARTEMENTAL POUR LES ASSOCIATIONS



Pour accompagner le réseau associatif composé majoritairement de bénévoles et touché de plein fouet par la crise sanitaire, le Département innove en créant un service départemental pour les associations. Un service attendu par les associations qui ont déjà fait part de nombreux besoins.

Avec plus de 11 000 associations, 110 000 bénévoles et 15 000 salariés, le maillage associatif est un véritable atout pour la Saône-et-Loire. Un réseau indispensable tant pour l'aspect social que pour l'aspect économique, dont l'avenir s'est fragilisé avec la crise sanitaire. Aussi, afin de redonner l'énergie au mouvement associatif, le Département s'investit en créant un service départemental dédié, porté par Sophie Clement, la nouvelle vice-présidente chargée des associations.

Les échanges avec les associations ont déjà permis de travailler sur 3 thématiques :

> **Les besoins de la vie associative** qui se traduisent par la nécessité de mieux connaître l'existant pour gérer plus facilement les démarches du quotidien.

> **La recherche et le maintien de bénévoles**, qui fait ressortir le besoin de mieux cibler les profils, l'importance de les former et de les responsabiliser.

> **La valorisation de la fonction de bénévoles** où les conseils et les idées pour adopter les bonnes pratiques sont les bienvenus.

Le nouveau service départemental vise à accompagner les associations et à répondre à leurs questions en créant du lien, en innovant avec des actions et événements fédérateurs, en les aidant à ouvrir les bonnes portes en fonction de leurs besoins.



Responsables associatifs, flashez ce QR Code (avec une application pour QR code ou votre appareil photo) et répondez à l'enquête **ASSOCIATION 71**

ZOOM SUR LE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL AU MILIEU SPORTIF

Le sport est bon pour la santé, le moral et le lien social, c'est pourquoi le Département encourage et soutient le mouvement sportif, avec une enveloppe de 2 M€ (budget doublé depuis 2019).

Objectifs

- Aider les associations sportives ou groupements d'associations sportives de Saône-et-Loire affiliés à une fédération sportive ;
- Soutenir les démarches éducatives et les

mesures sociales pour les enfants et jeunes des écoles de sport ;

- Accompagner toutes les initiatives de regroupement, d'entente territoriale entre clubs permettant de constituer des équipes de jeunes.

7 dispositifs d'aides pour

- les clubs
- les licenciés
- les écoles de sport
- les comités

- les manifestations sportives
- les déplacements sportifs
- les investissements

La pratique du sport en Saône-et-Loire

- 89 disciplines pratiquées
- 112 500 licenciés
- 1 300 clubs
- 1 Comité départemental olympique et sportif (CDOS)
- 1 Centre de ressources des informations des bénévoles + 61 comités départementaux

L'APPRENTISSAGE

UNE OPPORTUNITÉ PROFESSIONNELLE

Cette année encore, à l'initiative du Département et la Chambre des métiers et de l'artisanat, le bus de l'apprentissage se rend du 11 janvier au 4 février 2022 dans 33 collèges de Saône-et-Loire pour promouvoir la formation en alternance. Depuis septembre 2021, les services de la collectivité départementale comptent 61 apprentis. L'une d'entre elles explique le choix de cette voie.



Manon, apprentie au service communication

"Je souhaitais reprendre mes études après une année de césure. J'étais déjà entrée dans le monde du travail, mais je tenais à continuer mon parcours scolaire afin de me perfectionner dans le domaine de la communication. J'ai choisi de mener ma formation en apprentissage car cela me permettait de poursuivre mes études tout en gardant mon indépendance financière.

Je suis actuellement en Master 2 Manager de la communication à SUP'de COM Lyon et chargée de communication événementielle au Département de Saône-et-Loire, en alternance. Le fait d'être bien encadrée et d'avoir de nombreuses missions au sein de la collectivité me permet d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour un futur emploi."

Retrouvez toutes les informations concernant le bus de l'apprentissage sur saoneetloire71.fr/le-bus-de-l'apprentissage

TOURNÉE DU BUS 2022

Dates	Collèges
11 janvier	Collège Le Vallon à Autun
12 janvier	Collège Olivier-de la Marche à Saint-Martin-en-Bresse
13 janvier	Collège Gabriel-Bouthière à Étang-sur-Arroux
14 janvier	Collège Notre-Dame à Mâcon Collège Robert-Schuman à Mâcon
17 janvier	Collège Bois-des-Dames à Saint-Germain-du-Bois Collège Henri-Vincenot à Louhans
18 janvier	Collège Jean-Moulin à Marcigny Collège Les Bruyères à La Clayette
19 janvier	Collèges Les Trois Rivières à Verdun-sur-le-Doubs
20 janvier	Collège Pierre-Paul Prud'hon à Cluny Collège Victor-Hugo à Lugny
21 janvier	Collège En Fleurette à Saint-Gengoux-le-National Collège En Bagatelle à Tournus
24 janvier	Collège Jeanne-d'Arc à Paray-le-Monial Collège Robert-Doisneau à Chalon-sur-Saône
25 janvier	Collège Robert-Semet à Digoin Collège Ferdinand Sarrien à Bourbon-Lancy
26 janvier	Collège Pasteur à Saint-Rémy
27 janvier	Collège Jean-Moulin à Montceau-les-Mines Collège Roger-Vaillant à Sanvignes-les-Mines
28 janvier	Collège Le Petit Prétau à Givry Collège Anne-Frank à Montchanin
31 janvier	Collège Jean-Mermoz à Chauffailles Collège Guillaume-des Autels à Charolles
1 ^{er} février	Collèges Les Épontots à Montcenis Collège Les Chênes Rouges à Saint-Germain-du-Plain
2 février	Collège Centre au Creusot
3 février	Collège Louise-Michel à Chagny Collège Jean-Vilar à Chalon-sur-Saône
4 février	Collège La Varandaine à Buxy Collège LEAP de la Bresse à Louhans

LE DÉPARTEMENT UTILE POUR L'ENVIRONNEMENT



- La plateforme « J'veux du local » recense 19 points de vente de producteurs de miel et autres produits de la ruche en Saône-et-Loire
- La plateforme « Agrilocal71 » recense 3 fournisseurs de miel



PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030

PREMIERS BILANS ET NOUVELLES PROJECTIONS

Le Département de Saône-et-Loire a lancé en juin 2020 un plan ambitieux en faveur de l'environnement qui s'articule autour de 5 axes stratégiques. 18 mois sont passés depuis que l'Assemblée départementale a voté la mise en œuvre du plan environnement 2020-2030. De nouvelles mesures sont imaginées pour 2022 parmi lesquelles le plan abeilles, le plan sans perturbateurs endocriniens et le chèque-arbre 71.

L'environnement est un sujet majeur qui nous concerne tous et pour lequel chacun, à son niveau, peut agir. La pollution, le gaspillage, les déchets, ou encore l'eau sans laquelle toute vie s'arrête, font depuis juin 2020 l'objet d'un grand plan départemental, avec une vision à 10 ans qui tient compte pleinement de l'évolution du climat et des conséquences prévisibles sur la ressource en eau, les milieux aquatiques et l'agriculture.

En novembre dernier, le Département a voté trois nouvelles mesures : une première pour la sauvegarde des abeilles ; une deuxième pour sensibiliser et accompagner le plus grand nombre face aux perturbateurs endocriniens ; une troisième pour encourager la plantation d'arbres en Saône-et-Loire.

Le plan de sauvegarde des abeilles

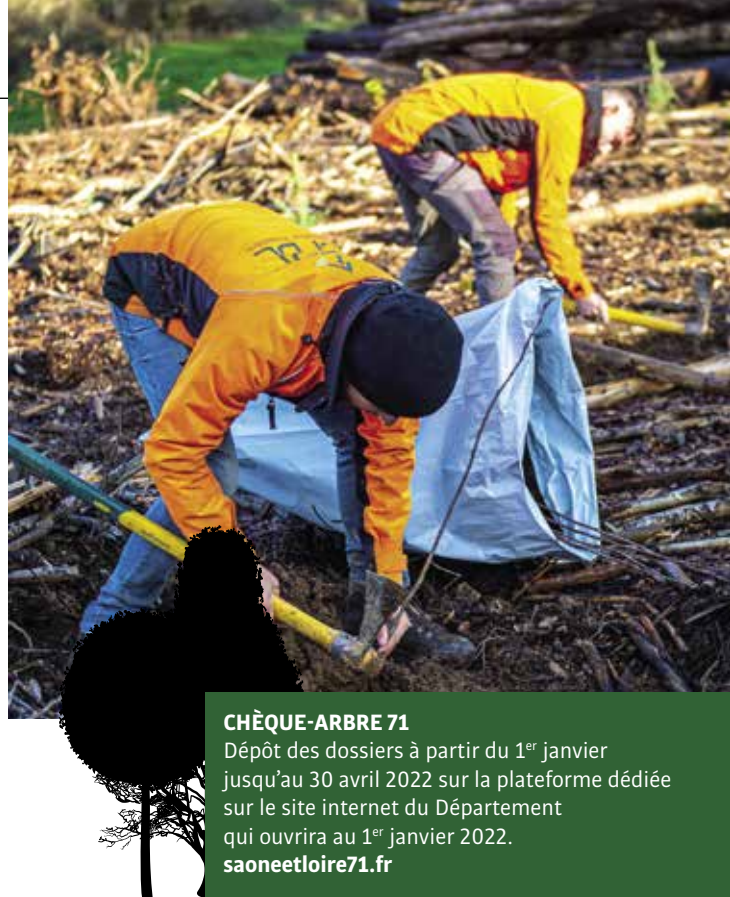
Les abeilles sont des alliées indispensables dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes et de notre agriculture, des maillons essentiels des écosystèmes et participent au maintien de la biodiversité dans son ensemble. Afin de mieux coordonner les actions réalisées par le Département de Saône-et-Loire et en vue de répondre aux attentes sociétales, en cohérence avec les politiques nationales et le Plan Environnement adopté le 18 juin 2020, le plan "Abeilles et pollinisateurs" permet de soutenir et valoriser les activités apicoles ; développer les ressources pour les pollinisateurs ; communiquer, sensibiliser, éduquer sur les pollinisateurs auprès du grand public et des collectivités.

Le Plan de Saône-et-Loire sans perturbateurs

Il s'agit de sensibiliser les professionnels de santé, de la petite enfance et les collectivités à se saisir de la question des perturbateurs endocriniens et de proposer aux Saône-et-Loiriens des alternatives faciles à mettre en place à la maison dans le but de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Des actions seront conduites pour agir pour une alimentation et un environnement sain dans les collèges et auprès des ménages.

Le Chèque-Arbre 71

En parallèle, le Département de Saône-et-Loire met en place un dispositif d'intervention destiné aux communes et aux associations pour encourager la plantation d'arbres d'essences adaptées aux conditions locales et aux enjeux climatiques dans l'ensemble de la Saône-et-Loire. Les collectivités et les associations à but non lucratif en lien avec la préservation de l'environnement et des patrimoines (de Saône-et-Loire) peuvent solliciter une aide portant sur la fourniture et la mise en place de plants ; la préparation du sol ; les dispositifs de protections individuelles, les tuteurs, le paillage. Le Chèque-arbre 71 peut venir en complément des autres dispositifs nationaux, régionaux ou locaux existants dédiés aux plantations. L'ensemble des aides obtenues ne pourra excéder 80 % du montant total d'investissement.



CHÈQUE-ARBRE 71

Dépôt des dossiers à partir du 1^{er} janvier jusqu'au 30 avril 2022 sur la plateforme dédiée sur le site internet du Département qui ouvrira au 1^{er} janvier 2022.
saoneetloire71.fr

LES PREMIÈRES ACTIONS RÉALISÉES



1. PRÉSERVER ET ÉCONOMISER L'EAU

Aides à la récupération des eaux de pluie :
13 millions de litres d'eau économisés

- 51 000 € pour 51 particuliers
- 1,7 M€ pour 159 exploitations agricoles

Continuité écologique

- Travaux de restauration sur la Mouge
- Travaux de restauration sur les ponts de Monthelon et Saugéy
5M€ pour l'eau
- Rechercher de nouvelles ressources en eau
- Améliorer les réseaux
- Réaliser des interconnexions entre territoires

2. PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ

Plantations

- Objectif : 600 000 arbres plantés d'ici à 2030

- Aujourd'hui : 80 613 arbres plantés dont 8,8 kilomètres de haies

- Dont 14 030 arbres issus de l'opération
1 gourde = 1 arbre avec les collégiens de 6^e

Espaces naturels sensibles

- Objectif 2025 : multiplier par 10 le nombre d'ENS labellisés d'ici à 2025
- Aujourd'hui : de nouveaux espaces naturels sensibles aménagés – périphérie zone humide SaôneOr, parcours découverte Azé, plan d'eau du pont du Roi, Marais de Massilly

3. SE DÉPLACER AUTREMENT

Tous à vélo 2020 - 2021

- 1,2 M€ de chèques vélo
- 3 505 vélos acquis
- + 3 M€ d'achats générés

Voies vertes

• Nouveau schéma départemental pour prolonger le maillage territorial

Plan éco-collèges

- Isolation écologique des murs par l'extérieur : collège Pasteur Saint-Rémy
- Audits énergétiques : Bois des Dames Saint-Germain-du-Bois et Vivant-Denon Saint-Marcel
- Équipements des collèges en matériels hydro économes
- Création d'espaces extérieurs environnementaux : Bois des Dames Saint-Germain-du-Bois et Vivant-Denon Saint-Marcel
- 12 collèges labellisés E3D (établissement

en démarche globale de développement durable)

- Agrilocal : 100 % des collèges inscrits sur la plateforme pour faire appel aux producteurs locaux

4. ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 1,3 M€ pour 1 664 dossiers afin d'améliorer le confort des logements

5. AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN

- Appel à projets 2021 : 100 dossiers estampillés « environnement » soutenus, 30 M€ de travaux générés
- Signature de la chartre Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens



LE DÉPARTEMENT UTILE POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

En 2017, pour faire face à la désertification médicale, le Département de Saône-et-Loire innovait en créant le premier Centre de santé départemental en France : une réponse fiable et rapide aux besoins des territoires frappés par le manque de soins médicaux de proximité en Saône-et-Loire. L'arrivée des premiers spécialistes marque le début d'une nouvelle étape.

UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE

DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ PRÊT À VOUS AUSCULTER

L'offre se renforce au niveau des médecins généralistes : le centre de santé a recruté 14 nouveaux professionnels en un an avec 1 interne en médecine qui effectue des remplacements depuis le 1^{er} octobre 2021 au centre territorial de Digoin. Aujourd'hui, avec près de 70 médecins salariés du Département), 4 infirmières Asalée et 31 secrétaires, le Centre de santé départemental ne fait que croître.

Les lieux où consulter

Au total, **28 lieux de consultations** sont disponibles dont **6 centres de santé territoriaux** : Mâcon, Chalon-sur-Saône, Autun, Le Creusot, Montceau-les-Mines et Digoin. Des antennes sont rattachées à ces centres, pour les retrouver rendez-vous sur **centredesante71.fr**

DE NOUVELLES ACTIONS POUR 2022

Au niveau des infrastructures :

- Ouverture de 2 cabinets de consultations à Simandre et Sanvignes-les-Mines,
- Création de nouveaux locaux pour le centre territorial d'Autun,
- Extension des locaux du centre territorial de Montceau-les-Mines,
- Extension des locaux du centre territorial de Chalon-sur-Saône
- Création du 7^e centre de santé territorial à Louhans (Voir page 6)

Retrouvez les horaires et toutes les informatives utiles sur le site **centredesante71.fr**.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE : 03 85 34 71 00

RENCONTRE

YOHANN CHAPUIS

LE BOCUSE D'OR YOHANN CHAPUIS, PARRAIN DE LA NOUVELLE PROMOTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES



Yohann Chapuis, « l'arpet » de l'étoilé charolais Daniel Doucet, a fait du chemin en 25 ans. L'apprenti est devenu un chef étoilé de renom qui compte aujourd'hui 35 collaborateurs au sein de la Maison Greuze ouverte avec son épouse en 2008 à Tournus. L'apprentissage, c'est la transmission du savoir et des valeurs, une notion importante qui l'a conduit à devenir le parrain des collégiens nouvellement élus au Conseil départemental des jeunes.

« *Quand je vois des jeunes qui s'engagent comme vous, c'est un honneur pour moi d'être présent.* » L'engagement, c'est une des valeurs qui a amené le chef tournusien Yohann Chapuis à parrainer la 2^e promotion du Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire installée fin novembre en sa présence. Le coach de l'équipe de France du prestigieux concours mondial de la gastronomie entend bien transmettre aux 88 collégiens les valeurs et le goût pour la passion qui lui ont déjà valu nombreux prix dont le Bocuse d'or en septembre dernier.

Se surpasser pour apprendre et faire plus, ne jamais rien lâcher

Destiné à devenir joueur professionnel de foot, le jeune Yohann a du s'orienter vers sa deuxième passion après une blessure grave à

un genou. « *Ma grand-mère était cuisinière et j'adorais ça, je suis donc parti en apprentissage à 14 ans Chez Doucet à Charolles, d'où je suis originaire. C'était en 93, on commençait à entendre parler des grands chefs et des restaurants étoilés et des récompenses comme le Bocuse d'Or. Comme j'ai toujours aimé l'esprit de compétition, j'ai décidé que moi aussi je jouerai en Ligue en cuisine !* »

Pendant son apprentissage, le jeune cuisinier voit passer un certain nombre de chefs, Michel Troisgros, Paul Bocuse, Georges Blanc, mais aussi Marc Sarrazin, le célèbre boucher de New York. « *Il venait souvent, il nous donnait des ficelles... Il m'avait dit que j'irai loin ! J'ai gagné mon premier prix à la foire gastronomique de Charolles, vainqueur du concours des apprentis.* »

« Il m'avait dit que j'irai loin ! »

À 17 ans, ce premier prix et son CAP en poche, Yohann part à Paris, avec cette ambition d'aller loin. Jusqu'en 2007, le cuisinier cumule les expériences, en France chez les plus grands noms de la restauration et jusqu'au au Japon où, chef d'une brigade de 40 cuisiniers, il ouvre un restaurant gastronomique dans un des plus grands palaces de Tokyo.

Avec Orsi, Ducasse, Robuchon, le jeune chef

apprend l'engagement, la rigueur, le goût du travail bien fait, le goût du travail tout court, du défi, la passion... Sa dernière expérience chez Lameloise à Chagny, lorsqu'il revient en Bourgogne en 2004, marque le début d'une autre vie. Alors qu'il obtient le 3^e Prix Taïttinger, l'Everest des concours internationaux de gastronomie, le chef s'emploie pendant trois ans à reconquérir, pour Jacques Lameloise, la 3^e étoile qu'il avait perdue.

Les étoiles pour objectif

Une fois cette mission accomplie, c'est confiant que Yohann décide d'ouvrir son propre établissement, avec son épouse Stéphanie. La Maison Greuze voit le jour à Tournus en 2008 et décroche une première étoile 10 mois après. En 2019, le chef Chapuis agrandit, recrute, crée dans La Maison Greuze « L'Écrin », dédié à la gastronomie, et « Le Bouchon bourguignon », pour des saveurs plus traditionnelles.

Son goût pour l'excellence et pour le challenge, sa passion, ses ambitions, son envie d'apprendre et de donner le meilleur perdurent aujourd'hui dans son nouvel objectif d'obtenir une 2^e étoile au Guide Michelin. Des étoiles qu'il espère voir briller, nombreuses, dans les yeux des collégiens nouvellement élus pendant ces 24 prochains mois de mandat.

DE VIVE VOIX

Les élus de la majorité
UNION POUR L'AVENIR DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

INVESTISSEMENT RECORD EN 2022 POUR LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE !

Le 16 décembre 2021, les conseillers départementaux ont voté le budget 2022 de notre collectivité, marqué par un niveau inédit d'investissements. La majorité départementale autour d'André ACCARY est bien décidée, malgré le contexte incertain, à préparer notre avenir. Les grands chantiers de l'année 2022 en témoignent :

> La santé et le maintien à domicile de nos aînés

Notre centre de santé départemental continue son déploiement à travers le territoire pour lutter contre la désertification médicale : ouverture d'un nouveau centre de santé à Louhans ! **250 000 consultations depuis 4 ans.** Tout au long du mois de janvier notre vacci'bus, piloté par le centre de santé, sillonnera notre territoire pour faciliter la vaccination de nos aînés.

> **Maintien à domicile** : la clé du succès réside dans la revalorisation de toute la filière qui accompagne nos aînés. Pour ce faire, nous avons décidé de :
- porter à 23€ le tarif horaire de prise en charge et **ainsi garantir des revenus supérieurs aux aides à domicile.** Cette hausse des tarifs est assumée par le Département ;
- Mettre à disposition 150 véhicules aux services d'aides à domicile.

> **Enfin, notre action se portera également en faveur des bénéficiaires du RSA.** Nous souhaitons améliorer leur insertion en

levant les freins du retour à l'emploi. Garde d'enfants et aides à la mobilité seront ainsi proposées aux bénéficiaires du RSA.

> **Des équipements pour garantir le dynamisme de notre territoire.** Le Département poursuit le déploiement du très haut débit, qui constitue un chantier particulièrement stratégique pour l'activité économique et l'attractivité de la Saône-et-Loire. **50 millions d'euros d'investissements pour atteindre l'objectif d'un territoire 100% fibré en 2023.**

Pour l'agriculture, nous avons aidé 160 exploitations agricoles à se doter d'un système de récupération des eaux de pluie. **En outre pour favoriser l'attractivité de la Saône-et-Loire, nous souhaitons créer un label d'excellence pour nos produits « 100% Saône-et-Loire ».** Notre territoire n'en manque pas et il convient de les valoriser !

Ce budget 2022 a pour seule ambition : vous être utile.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 !

Sébastien Martin

Président du Groupe Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire

Les élus de l'opposition
GROUPE GAUCHE 71

BUDGET 2022 : UNE OCCASION MANQUÉE POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE !

En 2022, les recettes du Département atteignent un niveau inégalé : 35 millions d'euros de plus pour des Droits de mutation, la fraction de TVA et de la Taxe spéciale sur les conventions d'assurance. C'est l'occasion de faire plus pour la Saône-et-Loire et ses habitants. Notre groupe a fait des propositions pour répondre à des besoins constatés sur le terrain.

Donner à l'Agence Technique Départementale des moyens adaptés pour répondre aux besoins des communes en ingénierie.

Mieux accompagner les personnes âgées en EHPAD : actualiser l'indicateur de dépendance (GMP) qui sert de base à la dotation départementale de chaque établissement, revaloriser les métiers d'aides-soignants et créer un service public départemental de l'autonomie afin de faciliter les recrutements.

Accélérer les économies d'énergie en effectuant les travaux indispensables dans notre parc immobilier départemental, après avoir généralisé les bilans énergétiques.

Établir un schéma des mobilités actives sur nos routes départementales visant notamment à améliorer la sécurité des cyclistes.

Enterrer le réseau aérien départemental de fibre sur les chantiers du SYDESL qui dissimule les autres réseaux dans nos bourgs.

Favoriser les circuits courts pour lesquels la montée en charge en Saône et Loire est insuffisante...

Autant de propositions constructives rejetées, sans examen préalable.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Jean-Luc Fonteray,
Président du Groupe Gauche 71

Les élus du groupe autonome
SAÔNE-ET-LOIRE UNIE

LE GROUPE « SAONE ET LOIRE UNIE » SOUTIEN LE BUDGET 2022 AMBITIEUX ET PRAGMATIQUE

Nous soutenons l'ambition pour les projets départementaux : centre de santé, Plan environnement, Très haut débit, perte de l'autonomie, soutien aux territoires...

Le budget atteint un niveau record d'investissement : 176 M€ pour 2022 (contre 70 M€ en 2015). Il affiche l'ambition portée par le Président ACCARY pour l'attractivité et le développement de notre département, dans l'intérêt des habitants. Il permettra de maximiser la relance économique et favoriser l'emploi.

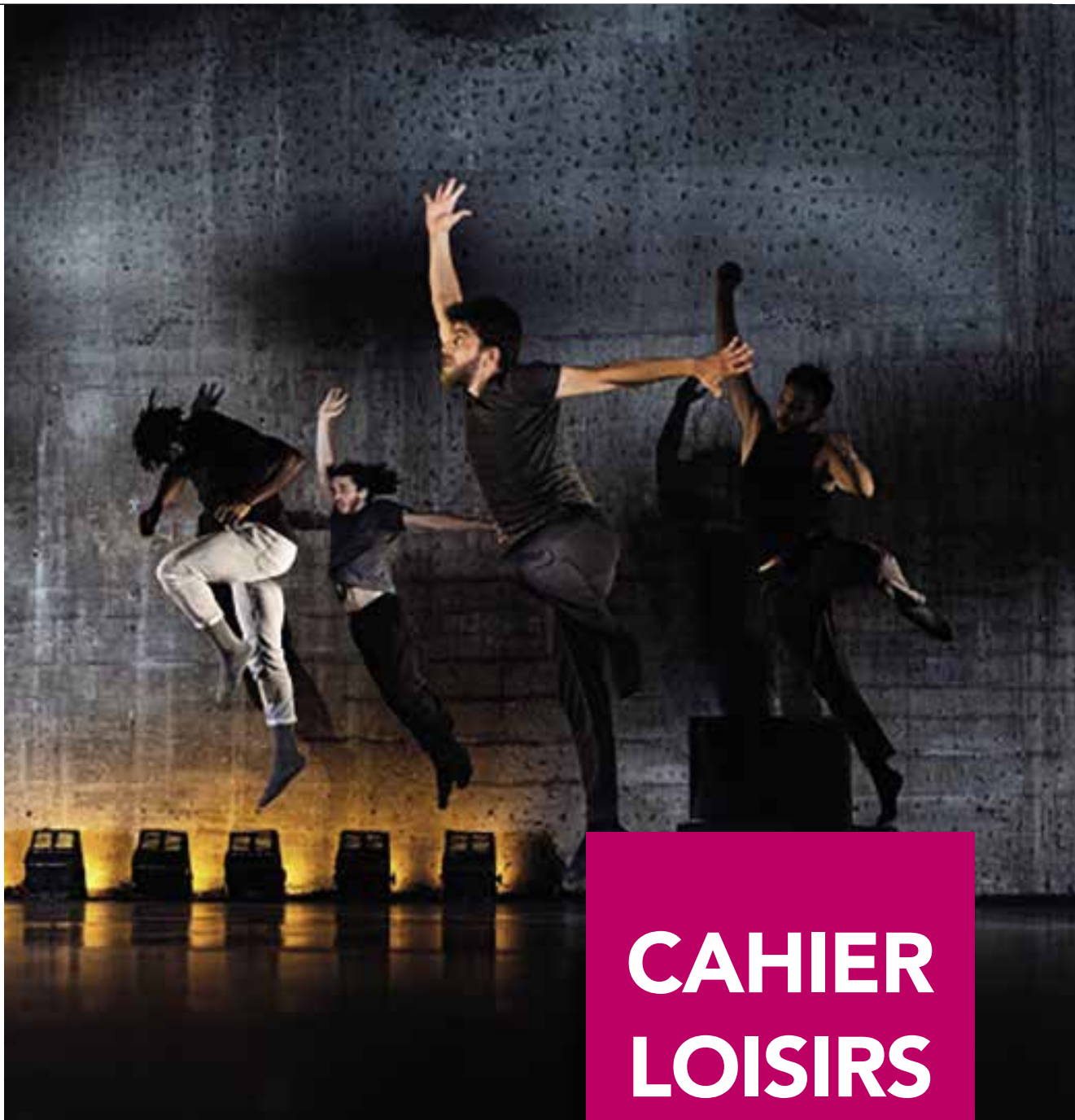
Le soutien au secteur de l'aide à domicile, la valorisation du barème de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la prestation de compensation du handicap (PCH) sont des mesures qui sont indispensables.

Malgré le contexte sanitaire en vigueur, nous vous souhaitons une très bonne année.

Le groupe « Saône-et-Loire Unie »

Dominique Lotte

Président du Groupe Saône-et-Loire Unie



CAHIER LOISIRS

URGENCE

10 février

Dans une prise de parole radicale et un engagement physique brûlant, les cinq interprètes émergents interrogent ce qui déclenche le mouvement de l'émancipation individuelle et collective, pour échapper aux carcans et aux déterminismes. Ils affirment leurs désirs de danser et de réaliser leurs rêves. Ils incarnent le vivant de cette question dans cette création transverse théâtre et danse.

Larcsceennale.fr - 03 85 55 37 28

MANIFESTATIONS SUR LES CANTONS

CAHIER LOISIRS



MÂCON

C'EST (RE) PARTY AVEC THE BUTTSHAKERS + 1^{ÈRE} ANNÉE

29 janvier

Depuis quelques années, les Lyonnais The Buttshakers délivrent une soul chaude et crue qui lorgne sur le blues et les rythmes addictifs, emmené par la voix envoûtante de Clara Thompson. Un rythm n'blues avec une touche de garage et une forte dose de sex-appeal qui font de leurs chansons des hits puissants, transformant leurs shows en furieux dancefloors !

cavazik.org - 03 85 21 96 69

MÂCON

BACHAR MAR-KHALIFÉ

19 janvier

Bachar Mar-Khalifé oscille entre chanson délicate, envolées électroniques galvanisantes et musique libanaise. Pianiste de formation, Bachar Mar-Khalifé est un compositeur, chanteur et multi-instrumentiste envoûtant. Au fil des rythmes, des rencontres et de son histoire, en véritable orfèvre, il tisse un univers musical complexe et lyrique, un mélange éclairé et percutant de jazz, d'électro et de musique traditionnelle libanaise.

Theatre-macon.com - 03 85 22 82 99

LA CLAYETTE

TOUS EN SCÈNE

17 février

Fredy, le surprenant primate réussit la gageure de passer de moments corrosifs, hilarants, ironiques à des instants de tendresse. La liste des marionnettes complices de Fredy ne cesse d'étonner : une balle de tennis, un gant, une tatie Danielle plus vraie que nature, sans oublier une pléiade de stars comme Johnny Halliday ou encore Édith Piaf. Tout est prétexte dans ce spectacle à création verbale et visuelle.

Mairie-laclayette.fr

MARATHON DES VINS DE LA CÔTE CHALONNAISE

26 mars

Au cœur des vignobles de Bourgogne, le marathon des vins fait son grand retour pour sa 4^{ème} édition ! Marathon, semi, 10 kms, course enfant et marche nordique vous attendent avec en prime, une vingtaine de ravitaillements sur les différents parcours. Ces pauses bien méritées permettent de déguster les appellations du territoire : Givry, Rully, Mercurey, Montagny. Labellisé « Vignobles et découvertes » et « Challenge de la convivialité », il fait partie des 20 marathons les plus festifs d'Europe !

Marathondesvinsdelacotechalonnaise.fr



©Nicolas GOISQUE/NikoPhot



LA SAINT-VINCENT TOURNANTE

29 et 30 janvier 2022

Créée en 1938 par la Confrérie des chevaliers de Tastevin, cette fête viticole a lieu tous les ans et célèbre Saint-Vincent, le grand patron des vignerons. À l'heure actuelle, la Saint-Vincent porte une symbolique forte de solidarité vigneronne, ouverte à tous les amateurs de bons vins. La thématique de cette année 2022 se concentre sur les quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu. Intimement liés, ils créent la qualité et la vitalité des Terroirs et des raisins qui produisent les vins de Corpeau, Puligny-Montrachet et Blagny.

Saint-Vincent-tournante-2021.com

LE CREUSOT

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

« ACCROCHEZ-VOUS ! »

10 au 13 février

Pour la 3^{ème} édition de son festival de théâtre amateur, les Foyers ruraux et associations de grand secteur Mâconnais sud vont vous en mettre plein la vue ! Un homme profite de l'absence de son épouse pour ramener chez lui une femme qu'il veut séduire. C'est alors que débarquent des personnages hauts en couleur : son collègue, sa mère, son patron...

Fdfr71.foyersruraux.org - 03 85 36 62 06



MONTCEAU-LES-MINES

TABLEAUX ET SCULPTURES EN VERRE, BRONZE CRISTIANA REALI DANS « SIMONE VEIL, LES COMBATS D'UNE EFFRONTÉE »

4 février

Simone Veil entre au Panthéon avec son mari Antoine. L'histoire de Camille, elle, ne fait que commencer. Appelée à prendre la parole sur Simone Veil dans une émission de radio, elle part à la recherche de ses souvenirs d'étudiante. À moins qu'il s'agisse des souvenirs de toute une génération, qui a grandi avec les combats de cette femme, la vie extraordinaire de Simone Veil apparaît soudainement, troublante de modernité. Comment trouve-t-on la force de consacrer sa vie aux combats politiques ? Comment reçoit-on cet héritage ?

**Embarcadere-montceau.fr
03 85 67 78 10**



AGENDA CAHIER LOISIRS



SAINT-YAN URBAN RURAL RIDE

16 et 17 avril

L'Urban Rural Ride se veut ambitieux en organisant une compétition de BMX Freestyle de niveau international pour les amateurs et les professionnels, en présence des meilleurs riders mondiaux : Terry Adams (Redbull USA), Vicky Gomes (Redbull ESP), Matt Wilhelm (USA), Alex Jumelin (FR)... Cette première édition soutenue par les élus locaux (dont le Département de Saône-et-Loire) et le monde du BMX propose une réelle immersion dans la culture urbaine et ses sports : initiations au BMX Freestyle Flatland, démonstration de BMX Freestyle Park, exposition de BMX Old School, exposition de skateboards, espace de rétrogaming et village dédié à la culture urbaine.

CUISERY CONCOURS DE NOUVELLES VILLAGE DU LIVRE

28 février

Depuis plus de 20 ans l'association du Village du Livre de Cuisery organise un concours de nouvelles. Le thème retenu cette année par les membres du jury « Le premier dimanche du mois », fait écho aux traditionnels marchés du livre organisés chaque mois par les libraires de Cuisery. Pour participer au concours : les textes doivent être rédigés en français, être construits autour du thème annuel et comporter un minimum de 9 000 signes et un maximum de 12 000. Le rendu de chaque nouvelle concurrente doit arriver avant le 28 février par envoi postal.

Alors, à vos claviers !

cuisery-villagedulivre.com
03 85 40 16 08

LOURNAND ANDY WARHOL, LA PLURALITÉ DE L'ICÔNE

8 mars



Damien Capelazzi, historien et critique d'art, animera la conférence. Andy Warhol, né aux USA et d'origine slovaque, a vécu une enfance marquée de privations extrêmes : il travaille comme mineur de charbon. Plus tard, une maladie infectieuse grave le tient alité mais développe son goût pour l'art. Il commence à collectionner des pubs, des images et des objets de tous les jours. Après des études aux Beaux-Arts, il devient dessinateur publicitaire pour de grandes firmes, fréquente des artistes et crée des costumes. Peu après, son style à base de photographies dupliquées le fera connaître comme un grand artiste.

acsconferencescluny.fr - 06 75 37 41 56

CHALON-SUR-SAÔNE DAGOBA + 1^{ÈRE} PARTIE

18 mars



Depuis 2003 et leur premier album éponyme, inspiré à l'époque des groupes de métal américain des années 90 tels que Pantera, Machine Head et Fear Factory, DAGOBA gravit les échelons avec acharnement et représente fièrement la scène métal française. Au fil des années et sept albums après (dont cinq dans les charts français !), DAGOBA a élargi son son furieux avec des éléments sombres, symphoniques et industriels sur leur dernier album "Black Nova". Aujourd'hui, DAGOBA sonne massivement avec une dynamique riche, des riffs imposants et des cris vigoureux.

Lapeniche.org -03 85 94 05 78 Ferme-de-corcelle.fr



CHARNAY-LÈS-MÂCON LA SCÈNE DU CYGNE

5 mars

Sur le même principe que la célèbre émission « Incroyable Talent », La Scène du Cygne est un spectacle qui se déroule devant un jury composé de quatre professionnels du monde des Arts de la scène. Persuasion et originalité seront les maîtres-mots pour les convaincre. Pour les jeunes artistes, ce sera également l'opportunité de montrer leur talent et de rencontrer les différents acteurs du territoire qui peuvent les aider à mettre en place leurs projets. Cette édition 2022 est également marquée par l'arrivée du Forum des métiers de la Culture, des Arts de la scène et du spectacle, toute la journée avant le spectacle.

Associationlecygne.com - 09 81 95 07 05

IMAGE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Retrouvez Napoléon Bonaparte en Saône-et-Loire dans la revue du Groupe Patrimoines 71

L'année 2021 a été labellisée par la Fondation Napoléon « Année Napoléon » pour rassembler toutes les initiatives organisées autour du bicentenaire de la mort de l'Empereur. C'était l'occasion de rappeler que le département de Saône-et-Loire a été concerné par sa présence en différents lieux.

À commencer par Autun, où il a été accueilli enfant au collège des Oratoriens. La ville détient incontestablement la palme des passages : cinq au total qui lui ont valu un label de « ville impériale ». Quant à Mâcon et à Chalon-sur-Saône, elles étaient inévitables sur l'itinéraire des voyages en Italie. Elles l'ont aussi été lors du retour de l'île d'Elbe en 1815. L'empereur n'étant pas un voyageur ordinaire, son arrivée et celle de sa suite nécessitaient la mobilisation de toute la ville. Les fonctionnaires y jouaient leur carrière, les notables locaux leur prestige et la réputation de la cité en dépendait. Lors du retour en 1815, les enjeux politiques n'en ont été que plus délicats à gérer pour les édiles.



DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Bienvenue en Saône-et-Loire !



Challenge de la Convivialité
Jean-Paul Belingar



MARATHON DES VINS DE LA CÔTE CHALONNAISE

26 MARS 2022



GIVRY / MERCUREY / RULLY / BOUZERON / MONTAGNY

**10 km nature
semi-marathon mara 3 marathon
courses jeunes / randonnées marches nordiques**

passage à
Dracy-le-Fort / Mellecey / Germolles / Mercurey / Rully /
St-Martin-sous-Montaigu / St-Jean-de-Vaux / Barizey / Jambles

**inscrivez-vous !
marathondesvinsdelacotechalonnaise.fr**

Rejoignez-nous !

